



AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2017-18 au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique régionale du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Réunis à Conakry, les membres du dispositif régional PREGEC se prononcent sur le déroulement de la campagne agropastorale ainsi que les perspectives agricoles et alimentaires.

« La campagne agropastorale 2017-18 augure des perspectives de productions globalement moyennes à bonnes pour la région. »

La réunion restreinte du PREGEC du mois de septembre a permis de réaliser une évaluation à mi-parcours de la campagne agricole et un suivi des actions menées depuis mars.

La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

- 1.** Dans le cadre des préparatifs de la campagne, les États et leurs partenaires ont consenti des efforts importants pour soutenir les producteurs et pasteurs en intrants agricoles (semences, engrais et pesticides), en matériels agricoles et en intrants vétérinaires (vaccins). En plus, des actions d'assistance alimentaire et humanitaire ont été mises en œuvre en faveur des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 2.** Sur le plan pluviométrique, une situation excédentaire à normale a globalement prédominé sur l'espace CILSS/CEDEAO, jusqu'au 31 août 2017 avec des pluies abondantes vectrices d'inondations ayant occasionné d'importants dégâts sur les cultures et les infrastructures en Sierra Leone, au Niger, en Côte d'Ivoire en Gambie, en Guinée Bissau et au Bénin et des pertes en vies humaines notamment en Sierra Leone, au Niger et en Côte d'Ivoire. Des poches de déficit hydrique ont également été observées dans la première moitié de la saison notamment dans certaines localités du Centre du Nigéria, du Nord Ghana, du Sud Burkina Faso, du Centre et Ouest Mali, dans la zone agropastorale de la Mauritanie, du Nord Sénégal et du Nord-Est Tchad. En perspectives pour le mois de septembre, des pluies excédentaires par rapport à la normale inter annuelle 1981-2010 sont prévues sur le Sahel Ouest et Central. Par contre, un déficit pluviométrique est attendu sur les pays du Golfe de Guinée (Nigeria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Liberia), sur le Burkina Faso, le Sud-ouest du Niger et le Tchad.
- 3.** Sur le plan hydrologique, au 31 août 2017, les écoulements ont été globalement supérieurs par rapport à la moyenne hydrologique 1981-2010, tout en restant inférieurs à ceux de l'année précédente. Le bassin du Niger indique une situation moyenne sur sa partie haute et supérieure dans ses parties moyenne et basse et sur l'ensemble des stations du bassin du Lac Tchad. Quant au bassin du Sénégal, il a enregistré des écoulements inférieurs à Bakel et supérieurs à moyens sur le Falémé et le Bafing Makana. En septembre 2017, il y a un risque important de débordement des fleuves soudano-sahéliens pouvant provoquer des inondations dans les zones sensibles du Mali, du Niger, du Bénin et du Nigeria.
- 4.** Sur le plan agricole, l'installation des cultures a été globalement précoce à l'Est et au Centre, et normale à précoce à l'Ouest. En effet, les semis des principales cultures pluviales ont été effectués dès fin juin, dans les zones du Centre et de l'Est de l'espace CILSS/CEDEAO. Dans certaines localités de l'Ouest de cet espace, les semis se sont poursuivis jusqu'en début août (pour le riz pluvial, le niébé, le sésame et la pastèque). Le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures a été globalement favorable au développement des cultures, durant la saison. Ainsi, au 31 août 2017, les stades prédominants de développement des cultures varient de la floraison à la maturité totale, selon les dates de semis. Par contre, dans les zones à retard de semis, les cultures sont aux stades prédominants d'épiaison à grenaison dans les localités où elles sont cultivées.

5. La situation phytosanitaire a été jusque-là calme, sauf dans les zones où les attaques de la chenille légionnaire ont nécessité des interventions rapides des Etats et leurs partenaires notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger, au Nigeria et au Togo. En perspectives, la présence des oiseaux granivores pourrait constituer une menace pour les récoltes de mil et de riz au Burkina Faso, au Mali et au Nigeria.

6. De tout ce qui précède, les productions agricoles 2017-18 pourraient être globalement moyennes à bonnes dans la région. Les productions de céréales pourraient se situer entre 66 et 73 millions de tonnes selon les hypothèses, soit une variation à la baisse de -1,4% à +8 % par rapport à l'année passée et de +9 à 20 % en comparaison à la moyenne des cinq dernières années. Quant aux productions des racines et tubercules, elles se situeraient entre 166 et 171 millions de tonnes, soit une variation de 0,05% à 3 % par rapport à l'année passée et des hausses de 3 à 9 % comparée à la moyenne quinquennale (2012/16). Une hausse globale par rapport à la moyenne est attendue pour les productions de légumineuses dont le niébé et l'arachide.

7. Sur le plan pastoral, la situation est globalement satisfaisante dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest. Il y a une bonne disponibilité du fourrage et d'eau de surface pour l'alimentation et l'abreuvement du bétail. Toutefois, des zones à risque de déficit fourrager subsistent dans l'extrême Nord-Est du Tchad, dans la zone pastorale du Niger, au Nord du Sénégal et dans la zone agropastorale de la Mauritanie.

8. Les marchés ont été globalement bien approvisionnés au cours de la période de soudure 2017 excepté dans le bassin de Lac Tchad où l'insécurité civile continue de perturber les flux. La demande a connu une hausse globale malgré les actions d'assistance alimentaire mises en œuvre par les Etats et leurs partenaires. Par conséquent, les prix des céréales ont connu des hausses significatives comparées à la moyenne quinquennale notamment pour le mil et le sorgho. Des hausses plus marquées de plus de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale, sont enregistrées pour le maïs au Ghana, au Niger, en Sierra Léone, au Libéria et particulièrement au Nigeria où en plus de l'insécurité civile dans le nord-est, la dépréciation de la Naira affecte les prix à la consommation. Les prix des tubercules et des produits de rente, sont globalement à la hausse. Sur les marchés à bétail Les prix sont généralement en hausse comparés à la moyenne des cinq dernières années dans les bassins Ouest et Centre mais en baisse au Niger et au Tchad qui restent toujours perturbés par l'insécurité civile dans la zone du Lac de Tchad et de la dépréciation de la Naira. Au regard de la hausse significative des prix des céréales, les termes de l'échange bétail/céréales et produits de rente/céréales sont dans l'ensemble

défavorables aux éleveurs de bétail et aux producteurs de cultures de rente. Au regard des perspectives de production globalement satisfaisantes et l'environnement international du marché qui demeure favorable, on s'attend à une baisse saisonnière des prix des produits agricoles à partir d'octobre sauf au Nigeria où ils resteront supérieurs à la moyenne.

9. D'une manière générale, la situation alimentaire s'améliore avec l'arrivée des récoltes de la 1ère saison dans les pays côtiers et celles précoces effectuées au Sahel. A cela, s'ajoutent les diverses interventions d'assistance alimentaire (vente de céréales à des prix réduits, la distribution gratuite, le transfert monétaire, ...) mises en œuvre par les Etats et leurs partenaires pour soutenir les populations vulnérables pendant la période de soudure. Toutefois, la persistance de l'insécurité civile dans le bassin du Lac Tchad, au Nord du Mali et dans la boucle du Liptako Gourma constitue la principale menace pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle déjà préoccupante dans la région.

10. A l'issue des travaux de la concertation technique régionale, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

À l'endroit des pays et à leurs partenaires :

- Maintenir et renforcer la surveillance de la chenille légionnaire afin d'éviter les risques de propagation du ravageur ;
- Renforcer les capacités d'interventions des services de protection des végétaux pour faire face aux menaces des oiseaux granivores et autres ravageurs des récoltes ;
- Maintenir la vigilance dans les zones sensibles riveraines des fleuves Niger et Sénégal pour réduire les effets des risques d'inondations annoncées liés aux débordements des cours d'eau ;
- Saisir l'opportunité des bonnes conditions hydriques pour apporter un appui substantiel aux producteurs pour l'intensification dans les cultures irriguées en contre-saison ;
- Assurer le suivi rapproché des zones à faible productivité de pâturage au Nord-Est du Tchad, au Nord du Sénégal et dans la zone pastorale du Niger et la zone agropastorale de la Mauritanie en vue d'apporter les réponses appropriées si nécessaires.
- Maintenir l'effort d'assistance humanitaire, alimentaire et nutritionnelle dans les zones du bassin du Lac Tchad et de la boucle du Liptako Gourma.

À l'endroit du CILSS :

- Poursuivre et renforcer la formation des experts nationaux à l'utilisation des données satellitaires dans le cadre du suivi de la campagne en vue d'améliorer la capacité d'anticipation de la région.



Fait à Conakry, 20 septembre 2017

Avec l'appui financier de :

